

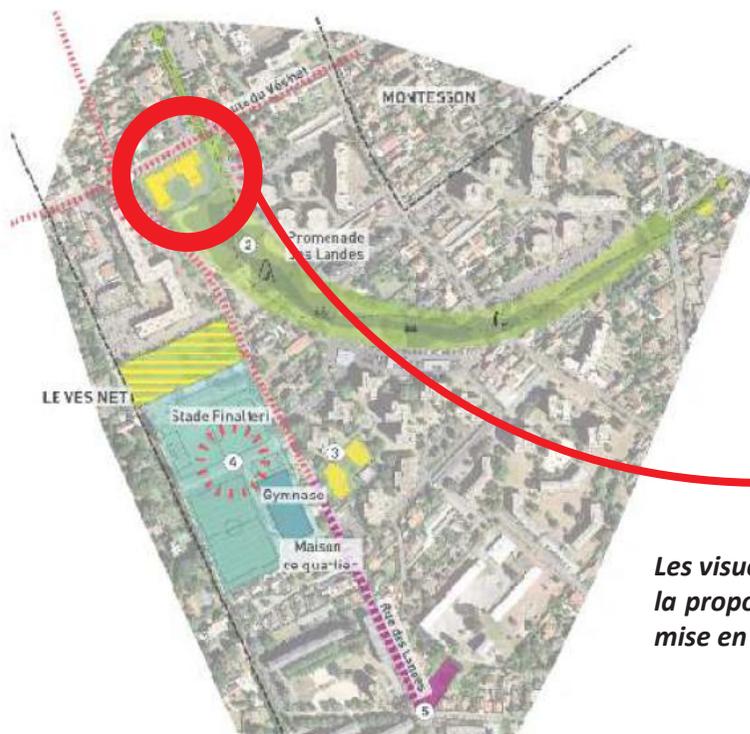
Page 34 de la notice explicative, un visuel est erroné : le projet porté par l'opérateur IN'LI, situé route du Vésinet, au nord du projet de Promenade des Landes, ne se compose pas d'un unique bâtiment, mais de deux, permettant une perspective visuelle vers la Promenade des Landes.

Ce projet est élaboré sur les bases du PLU en vigueur, dont les règles de hauteur pour son secteur (zone US du règlement) sont :

- en front de la route du Vésinet : 12 mètres maximum, soit R+3 maximum.
- en arrière, côté Promenade des Landes, 10 mètres maximum, soit R+2 maximum.

La modification n°3 du PLU ne porte pas sur les modalités de réalisation de ce projet.

Les visuels ci-contre et ci-dessous représentent la proposition d'un constructeur candidat à la mise en oeuvre de ce projet.



Projets en cours sur le secteur des Landes
Conception : City Linked

